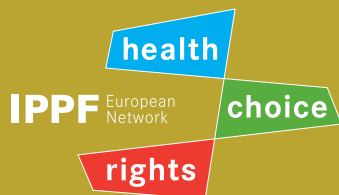




FICHE D'INFORMATIONS



Pauvreté, Droits et Santé en matière de Sexualité et de Reproduction :

Comprendre le lien



« Sans accès aux informations et aux services de santé reproductive, sans faculté de choisir d'avoir des enfants ou non, tous les efforts pour réduire de manière significative la pauvreté resteront vains »

–Poul Nielson

ex-commissaire européen au Développement et à l'Aide Humanitaire et directeur exécutif de l'Office de coopération EuropeAid

Qu'est-ce que la pauvreté ?

- Le manque de services de santé de qualité
- L'impossibilité de faire des choix et des projets, de garder sa dignité
- L'impossibilité de faire face aux besoins fondamentaux de ses proches
- L'impossibilité de choisir d'avoir des enfants ou non, quand et avec qui les avoir
- L'impossibilité d'assurer la scolarisation de ses enfants
- L'impossibilité de se protéger de la souffrance et de la maladie
- La faim
- La discrimination

...Et ce n'est pas tout.

La pauvreté ne se résume pas à un phénomène économique. Aujourd'hui, elle est appréhendée au travers de nombreuses facettes du développement humain :

Le développement humain n'est pas seulement une question de chiffres, d'accroissement ou de diminution de la richesse nationale. C'est la possibilité d'offrir à chacun un environnement favorable à son épanouissement personnel qui lui permette de mener une vie pleine et entière répondant à ses besoins et à ses attentes.¹

En l'an 2000, 189 pays ont convenu d'œuvrer en faveur d'une réduction majeure de la pauvreté sous toutes ses formes en s'engageant sur des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Depuis lors, des critères tels que l'espérance de vie, l'alphabétisation, la santé, la faculté de choisir sa vie, sont reconnus comme des facteurs clés pour le soulagement de la misère dans laquelle sont plongés des milliards d'individus.

Les OMD sont un outil puissant d'action car ils affirment l'importance de l'amélioration de certains aspects de la santé sexuelle et reproductive dans la lutte contre la pauvreté humaine.

Mais les OMD ne vont pas assez loin. Pour améliorer fondamentalement les conditions de vie des populations démunies, il faut prendre en compte tous les aspects de la santé et des droits en matière de sexualité et de reproduction.

Améliorer la SANTE sexuelle et reproductive, c'est Réduire la pauvreté

La santé sexuelle et reproductive contribue à la bonne santé générale des familles, des communautés et sociétés, éléments essentiels de toutes nations économiquement et socialement développées.

Trois des huit Objectifs du Millénaire pour le Développement relèvent spécifiquement de la santé sexuelle et reproductive :

Objectif 4 : réduire la mortalité infantile

Objectif 5 : améliorer la santé maternelle

Objectif 6 : combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies

De plus, les progrès dans la réalisation de l'Objectif 3 - promouvoir l'égalité des chances et l'autonomisation des femmes - découlent directement de la mise en oeuvre des programmes d'amélioration de la santé sexuelle et reproductive.

Les gouvernements ne pourront pas atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement sans investir dans la réduction de la mortalité infantile, l'amélioration de la santé maternelle, la lutte contre le VIH/SIDA, la promotion de l'égalité des chances. Les gouvernements ne pourront pas non plus tirer tous les bénéfices découlant de ces efforts s'ils n'investissent pas parallèlement dans tous les aspects de la santé et des droits en matière de sexualité et de reproduction.

Pour comprendre au fond la relation complexe et étroite qui existe entre l'ensemble des aspects concernant la santé, les droits en matière de sexualité et de reproduction et la pauvreté, il faut prendre connaissance des faits suivants.

¹ Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)- www.undp.org
« rapport sur le développement humain », 2004



Pourquoi investir dans la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction ?

Pour
Épargner aux femmes les risques de mortalité et de maladies liées à la maternité
 Donc
Améliorer la santé et le niveau d'éducation de leurs enfants
 Et
Contribuer à briser pour elles et leur famille le cycle de la pauvreté.

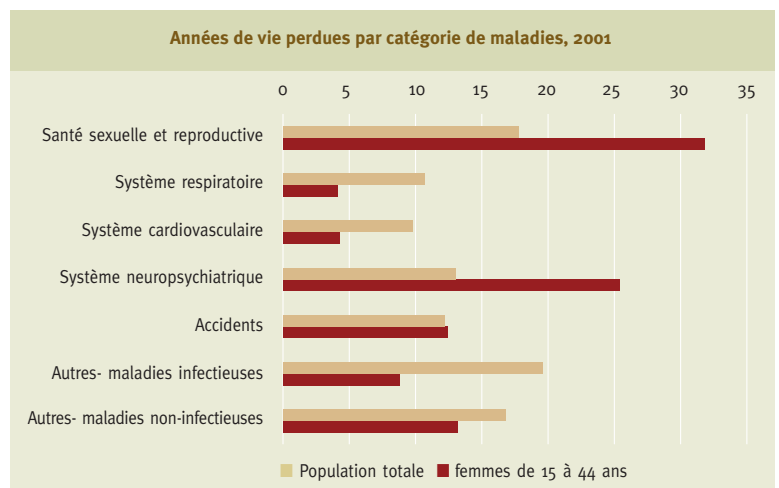
Les faits : Les femmes et les jeunes filles sont différemment et relativement plus exposées et affectées par la pauvreté que les hommes : Les femmes représentent 70% des 1,2 milliards de personnes vivant dans l'extrême pauvreté (moins de 1\$ par jour) pour différentes raisons :

- accès réduit aux services de santé, sociaux, juridiques, à l'éducation et à l'emploi
- violence fondée sur le genre
- décès ou maladies liés à la grossesse et à l'accouchement
- discrimination
- vulnérabilité aux infections sexuellement transmissibles, VIH/SIDA
- prise en charge des soins à prodiguer aux différents membres de la famille

Les faits : Les femmes et les jeunes filles, spécialement les plus pauvres d'entre elles, sont 7 fois plus vulnérables que les hommes aux problèmes de santé reproductive.² La raison en est simple : La grossesse et l'accouchement représentent la principale cause de décès, maladie et handicap chez les femmes et les jeunes filles en âge de procréer dans les pays en voie de développement³ (voir graphique 1). C'est la cause majeure de mortalité chez les jeunes filles âgées de 15 à 19 ans.⁴

D'après le Fonds des Nations Unies pour la Population, « la plupart des indicateurs de santé se sont améliorés dans les pays en voie de développement au cours de ces dernières décennies alors que mortalité et morbidité maternelles continuent de prélever un lourd tribut.⁵ » Une femme meurt toutes les minutes pendant sa grossesse ou l'accouchement faute de soins prompts et adéquats.⁶

Graphique 1 : Les mauvaises conditions de santé sexuelle et reproductive sont responsables d'une grande part du fardeau de la maladie



Source: FNUAP et Institut Alan Guttmacher

Améliorer l'accès à la contraception contribuerait à réduire de façon significative la mortalité maternelle en réduisant simplement le nombre de grossesses chez une femme.⁷

Si tous les besoins en terme de contraception étaient satisfaits, si les femmes avaient le nombre d'enfants qu'elles désirent et à intervalle choisi, la mortalité maternelle chuterait de 20 à 35 %. De plus, les avortements à risque - ceux pratiqués par des prestataires non qualifiés et/ou dans des conditions d'hygiène dangereuses - sont responsables de 13% des décès liés à la maternité.⁸

En facilitant l'accès à l'avortement sans risque, des milliers de vies pourraient être sauvées.

² Population Action International : fiche d'informations « contribution des services de santé reproductive à la réduction de la pauvreté », 2003

³ www.safemotherhood.org/facts_and_figures/good_maternal_health.htm

⁴ Save the Children, « State of the World's Mothers », 2004

⁵ communiqué de presse du FNUAP, « appel aux dirigeants du monde entier pour garantir une maternité sans risque à toutes les femmes », 9 mai 2003

⁶ FNUAP, www.unfpa.org/issues/

⁷ Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), rapport sur le Développement Humain, 2003, p 99

⁸ Ibid

Pauvreté, Droits et Santé en matière de Sexualité et de Reproduction : *Comprendre le lien*

Les faits : Une femme en bonne santé, c'est une famille en bonne santé.

30 à 40 % des décès d'enfants sont le résultat d'un manque de soins donnés à la mère pendant la grossesse et l'accouchement. Les enfants orphelins de mère courent 3 à 10 fois plus de risques de mourir avant d'avoir atteint l'âge de 2 ans⁹.

Les faits : Il y a un lien étroit entre la santé des femmes, leur autonomisation et le niveau d'éducation, les conditions de vie de leur famille.

Le niveau d'éducation des femmes a une influence directe sur les revenus de leur famille, leurs conditions de vie, les possibilités d'instruction et de revenu futur de leurs enfants.

Les femmes ont un rôle crucial dans la survie de leur famille

- elles génèrent les revenus de la famille
 - elles prennent soin de tous les membres de la famille
- Si une femme ne peut pas travailler (maladie, handicap), toute la famille souffre.

Les jeunes filles enceintes doivent souvent quitter l'école, ce qui hypothèque leur avenir et celui de leur future famille et diminue leurs chances de briser le cycle de la pauvreté. Pour améliorer le niveau d'éducation des jeunes filles, il faut prendre en compte leur santé sexuelle et reproductive dans les efforts déployés pour réduire la pauvreté.

Les faits : Les femmes et les jeunes filles sont plus vulnérables à l'infection par le VIH et au SIDA.

Qu'elle soit affectées ou infectées par la maladie, la stigmatisation, la discrimination et le manque de support social qui en résultent les relèguent dans la pauvreté et la misère sociale et morale.

Au-delà des considérations biologiques, les déséquilibres de pouvoir dans les relations sexuelles exposent davantage les femmes aux risques de contracter le VIH.

De plus, ce sont les femmes et les jeunes filles qui prennent soin des membres de la famille qui contractent le virus ou la maladie. Le SIDA frappe les individus à l'apogée de leur vie productive et reproductive avec les conséquences désastreuses que l'on sait pour leur famille, leur communauté et la vie économique du pays.¹⁰

La prévention et le traitement du VIH/SIDA font partie intégrante des programmes et services de santé sexuelle et reproductive.



La défense des droits en matière de sexualité et de reproduction contribue à réduire la pauvreté

Les faits : Permettre aux femmes, aux jeunes filles, aux couples de faire des choix informés pour leur vie sexuelle et reproductive est un des meilleurs investissements que peuvent faire les gouvernements dans leur combat contre la pauvreté.

Il est un fait que les ménages les plus pauvres tendent à avoir le plus d'enfants¹¹.

Cependant, il ne s'agit pas d'imposer aux familles le nombre d'enfants qu'elles peuvent avoir. Il s'agit au contraire de donner aux femmes, aux jeunes filles et aux couples le pouvoir et les moyens de choisir d'avoir des enfants ou non et quand.

Aujourd'hui encore, de nombreuses femmes et couples défavorisés n'ont pas cette possibilité.

- D'après le FNUAP, « les gouvernements qui ont investi dans les domaines de la santé et de l'éducation en donnant aux femmes la capacité de gérer leur fécondité ont enregistré un taux de croissance plus élevé »¹².
- Si les femmes et les couples ont cette faculté, alors ils peuvent prendre la décision d'avoir des enfants et combien lorsqu'ils jugent avoir les ressources suffisantes pour les élever en bonne santé.
- L'accès à des services de planification familiale, y compris la contraception, permet aux femmes de choisir d'avoir un enfant quand elles s'y sentent prêtes physiquement et mentalement.¹³

Tout cela implique que les populations disposent des services de santé sexuelle et reproductive, de l'information et du support nécessaires pour prendre des décisions éclairées quant à leur fertilité.

9 OMS, « pour une grossesse plus sûre », www.who.int/mediacentre/factsheets/fs276/en/

10 Population Action International, www.populationaction.org, 2003

11 Banque Mondiale, 2002

12 FNUAP, www.unfpa.org/issues/

13 Save the Children, "Early Motherhood Report", 2004



Pourquoi investir dans la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction ?

Donner aux femmes la possibilité de différer leur projet de maternité

C'est

leur permettre d'atteindre leurs objectifs en terme d'instruction et de formation

Donc

Leur éviter toute stigmatisation et discrimination

Et

Améliorer leur statut social et accroître leur participation à la vie politique¹⁴

Les faits : la discrimination selon le genre joue un rôle crucial dans la vulnérabilité des femmes à la pauvreté.

Les rôles traditionnellement assignés aux femmes limitent considérablement leur accès à une éducation et à une formation complète, au monde du travail et aux revenus qui y sont associés.

La pression sociale et communautaire leur interdit de faire des choix quant à leur vie, y compris leur vie sexuelle ou reproductive. De surcroît, les femmes sont fréquemment victimes de coercition et de violences physiques.

Tout ce fardeau limite dramatiquement et considérablement leur chance de vivre en bonne santé et en toute sécurité.

Sans information et accès aux services de santé sexuelle et reproductive, tels que la contraception, les soins pré et post natal ou l'avortement sans risque, la plupart des femmes et jeunes filles n'auront toujours pas le moindre mot à dire quant à leur avenir.

C'est pourquoi toutes les initiatives pour réduire la pauvreté doivent inclure des dispositions pour promouvoir l'égalité des chances et l'accès généralisé aux services de santé sexuelle et reproductive.

¹⁴ FNUAP et Institut Alan Guttmacher, "Adding it Up: The Benefits of Investing in Sexual and Reproductive Health Care", Executive Summary, 2003

Au-delà des OMD

Dans la mesure où notre compréhension des facteurs responsables de la pauvreté a évolué - d'une simple analyse en termes économiques à une approche pluridimensionnelle du développement humain - les stratégies pour combattre la pauvreté doivent elles aussi évoluer.

Une approche holistique qui englobe des services complets de santé sexuelle et reproductive et la défense des droits associés est indispensable pour améliorer les conditions de vie et briser la spirale infernale de la pauvreté dans laquelle sont pris des millions de malheureux.

Plan d'actions

Avec pour point de départ les OMD, les gouvernements et les organisations peuvent et doivent assumer le rôle crucial qui leur incombe dans cette évolution où il importe de:

1. Assurer aux femmes, hommes, jeunes et plus particulièrement les plus vulnérables et marginalisés d'entre eux un accès effectif à des services complets de santé sexuelle et reproductive
2. Promouvoir la reconnaissance des droits en matière de sexualité et reproduction à tous les niveaux de la société
3. Collaborer avec les organisations de la société civile afin de travailler à la réalisation des OMD
4. Soutenir la révision des OMD afin que l'offre et l'accès universel aux services et aux informations en matière de santé sexuelle et reproductive y soit intégrés et reconnus comme contribution majeure à la lutte contre la pauvreté.

IPPF European Network

La Fédération Internationale pour la Planification Familiale (IPPF) est la plus grande organisation non gouvernementale au monde dans le domaine de la santé et des droits en matière de sexualité et de reproduction. Son réseau européen s'étend à 39 pays d'Europe et l'Asie centrale.

Contactez le Mouvement Luxembourgeois pour le Planning Familial et l'Education Sexuelle, membre luxembourgeois du réseau européen.
4, rue G.C. Marshall L- 2181 Luxembourg • tél. : +352 48 59 76 • fax : +352 40 02 14 • info@planningfamilial.lu • www.planningfamilial.lu

IPPF-European Network 146, rue Royale B-1000 Bruxelles • tél. : +32 2 250 0950 • fax : +32 2 250 0969 • info@ippfen.org • www.ippfen.org
Avec le généreux soutien de la Fondation « William and Flora Hewlett »